

**DISCOURS DE PRESENTATION DU
PROGRAMME D'ACTION DU
GOUVERNEMENT PAR LE PREMIER
MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT
ANATOLE COLLINET MAKOSSO**

**Honorable Président de l'Assemblée Nationale ;
Honorables membres du bureau de l'Assemblée
Nationale ;
Honorables Présidents des groupes
parlementaires ;
Honorables Présidents des commissions
permanentes ;
Honorables députés ;
Mesdames et messieurs les membres du
Gouvernement ;
Mesdames et Messieurs, en vos rangs, grades et
qualités.**

En me présentant très respectueusement devant vous,
ma première pensée se tourne vers Son Excellence
Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de
la République, Chef de l'État, à qui je dois la
construction de ma carrière politique.

A ses côtés, et depuis plus d'une vingtaine d'années,
j'ai été formé ; d'abord dans son cabinet, ensuite dans
plusieurs de ses gouvernements. Me voici,
aujourd'hui, élevé au rang de Premier ministre, chef
du Gouvernement.

Qu'il plaise à Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, de trouver ici, l'expression déférente et renouvelée de mon infinie gratitude.

Mesurant l'importance de la responsabilité, je suis rassuré à l'idée de bénéficier, encore et toujours, des instructions pertinentes et des orientations de ce grand Homme d'État, à l'expérience et au destin exceptionnels.

**Honorable Président,
Honorables députés,**

En réélisant Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République, avec 88,40 % des voix, les Congolaises et les Congolais ont voulu témoigner leur reconnaissance à l'égard de ce Grand Homme d'État, qui a su établir la paix, la concorde et la stabilité au cœur de l'Afrique.

C'est ici aussi l'occasion de vous adresser, à vous, honorables députés, et à toutes vos équipes, mes vives félicitations pour avoir conduit la campagne du Président de la République dans vos circonscriptions respectives, et être parvenus à des résultats si élogieux.

**Honorable Président,
Honorables Députés**

L'article 103 de la constitution en son alinéa 1, dispose, je cite: « A son entrée en fonction, le Premier ministre présente, devant l'Assemblée Nationale, le programme d'action du Gouvernement », fin de citation.

C'est à ce titre que je me présente devant vous, aujourd'hui, pour décliner les grandes lignes de l'action du Gouvernement que j'ai l'insigne honneur de conduire.

Je suis d'autant plus ému, que j'accomplis ce devoir constitutionnel devant vous, Honorable Président de l'Assemblée nationale, avec qui, j'ai une histoire personnelle.

Oui ! Honorable Président ! Lorsque, il y a plus d'une trentaine d'années, vous découvriez un jeune lycéen, dans un établissement scolaire de Pointe-Noire et que vous signiez sa fiche d'adhésion à l'Union de la jeunesse socialiste congolaise ; lorsque vous aviez commencé à l'encadrer, ni vous ni moi, ne pouvions imaginer que trente-sept ans plus tard, ce jeune lycéen de l'époque se retrouverait en train de présenter le programme d'action du Gouvernement dont il est le chef, devant vous, Président de l'Assemblée nationale.

Cela par la volonté d'un Grand Homme que tous deux, servons avec fidélité et loyauté.

Pardonnez-moi cette digression, car je ne peux me permettre de dissimuler ma joie de faire cette présentation en votre présence et de célébrer cette heureuse coïncidence.

Elle est là ! la gouvernance intergénérationnelle que réclame notre jeunesse, telle que voulue et instituée par le Président de la République Denis Sassou N'Gusso. Elle est là ! la gouvernance intergénérationnelle qui permet de retrouver dans cette salle et au-delà, en responsabilité, des femmes et des hommes de tout âge, marchant la main dans la main, pour bâtir un Congo uni, un Congo fort, un Congo toujours debout, malgré les vents impétueux qui ont secoué son histoire.

Au nom de tous les cadres de **la génération X** nés après l'indépendance de notre pays, et en engageant avec moi ceux des **générations Y et Z**, je voudrais dire du haut de cette tribune, simplement merci, à Monsieur le Président de la République, merci et encore merci, oui ! trois fois merci, pour marquer cette reconnaissance d'un sceau indélébile.

A mon prédécesseur, Monsieur le Premier Ministre Clément MOUAMBA, je rends hommage. Lui qui, en cinq ans, depuis 2016, a su consolider l'ordre républicain et mener des réformes décisives pour le redressement du pays. Je tiens à dire ici que l'effort entrepris par ses gouvernements respectifs, auxquels j'ai appartenu, sera poursuivi et accru.

De même, bien avant lui, près d'une vingtaine d'éminents serviteurs de l'État ont assumé cette fonction qui m'échoit aujourd'hui. Je m'incline devant l'immense travail accompli par chacun d'eux et dont j'assume modestement la continuité, en y apportant ma petite pierre, avec l'espoir qu'elle sera aussi précieuse que celles qu'ils ont posées, chacun en son temps.

Après cette déférence à mes Anciens, allusion faite à l'article 225 de la Constitution, Je voudrais ici remercier la formation politique à laquelle j'appartiens, le Parti congolais du Travail, mes camarades militants et le Secrétaire général Pierre Moussa, sans oublier son prédécesseur à cette charge, le Vénérable Pierre Ngolo, pour tous les espaces d'expression et de formation qu'ils m'ont offerts, lesquels m'ont permis de m'affermir et de forger en moi l'esprit républicain.

Dans ma marche jusqu'ici, d'importantes mains m'ont accompagné, et soutenu. Elles m'ont ouvert la voie et ont contribué à forger mon caractère d'homme d'État. Toutes ces personnes anonymes se reconnaissent. Puissent-elles recevoir l'expression de ma profonde gratitude.

**Honorable Président,
Honorables Députés,**

Lors du Conseil des Ministres du mercredi 26 mai 2021, Le Président de la République avait rappelé les crises majeures en cours, au plan national et international, à l'origine de graves conséquences sur la société humaine. Il en avait évoqué cinq (05) : la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, la crise économique et financière, la crise sociale, la crise sécuritaire et la crise des valeurs. Ce sont là de véritables défis que le gouvernement est appelé à relever durant les mois à venir ; ces défis nous conduiront à engager d'importantes réformes.

« Réforme », le mot est lâché. Dans l'histoire des peuples, les réformes ont toujours été si difficiles que d'aucuns estiment qu'il faut une révolution pour les engager. Ce n'est pas mon sentiment pour le cas du Congo. La volonté et le courage seuls suffisent à les engager.

Et comme le Président de la République a su bien le dire dans son discours d'investiture du 16 avril 2021, je le cite : « ce courage, nous l'aurons pour élaborer une politique nationale de lutte contre la corruption et renforcer les moyens dont sont dotés la Haute autorité de lutte contre la corruption, l'Inspection générale des finances et le Contrôle général de l'Etat. Nous l'aurons pour appliquer à l'encontre des détournements de fonds, de l'enrichissement illicite et du favoritisme, une politique de tolérance zéro ». fin de citation.

Ce courage ! Nous l'aurons grâce à la confiance que le Président de la République a placée en nous ; bien aussi grâce au soutien que nous espérons de Vous, Honorables députés.

J'aurai besoin de l'adhésion de tous, y compris de nos amis de l'opposition, tant parlementaire que celle qui s'exprime en dehors des institutions qui rythment notre vie démocratique.

La démocratie, par définition, est faite des luttes d'idées. La voix de l'opposition sera donc entendue. D'ailleurs, sa prise en compte dans la composition de mon Gouvernement témoigne de l'esprit d'ouverture

de ma famille politique et traduit l'importance que nous accordons à l'unité dans la diversité.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que le suivi et l'évaluation réguliers de l'action gouvernementale qui seront la clé de voute de notre programme impliqueront tous les acteurs à toutes les étapes de l'exécution, y compris ceux de la Société civile, de façon à réduire les manœuvres des donneurs de leçons et à éviter de verser dans la critique stérile, dans le manichéisme et dans l'opposition systématique.

**Honorable Président,
Honorables députés**

Conformément à l'article 99 de la Constitution qui dispose, je cite : « Le Premier ministre, en concertation avec le Président de la République, détermine la politique économique et sociale de la Nation. », fin de citation, je vais décliner devant vous la politique ainsi déterminée, inspirée du projet de société « Ensemble, poursuivons la marche ».

Ce projet de société, transformé en programme d'action du gouvernement s'articule autour de neuf axes que le Président de la République a classés en trois pôles de gouvernance à savoir :

- La gouvernance institutionnelle et systémique qui rassemble les axes 1, 6 et 9
- La gouvernance économique et financière attractive qui réunit les axes 2, 3 et 9
- La gouvernance sociale et solidaire qui renvoie aux axes 4, 5, 7, 8 et 9.

Comme vous le constatez, l'axe 9 concernant l'outil diplomatique, est présent dans les trois pôles de gouvernance. Dans le pôle 1, il promeut la paix, la sécurité, la stabilité et le vivre ensemble, dans une communauté de vie et de destin. La paix et la stabilité recherchées valent tant pour le vivre ensemble et la communauté de destin entre congolais qu'avec les autres peuples de la sous-région et du monde. Dans le pôle 2, il se présente sous l'angle d'une diplomatie économique afin de donner un nouvel élan à la coopération tant bilatérale que multilatérale, ainsi qu'avec les partenaires privés. Dans le pôle 3, il implique l'ensemble des partenaires au développement afin d'accompagner les efforts de solidarité et de résolution des problèmes sociaux de base.

Vous aurez ainsi compris la place que le Président de la République accorde à nos partenaires bilatéraux et multilatéraux dont nous n'oublions pas l'apport dans la marche que nous poursuivons vers le

développement. Les pays de l'Union européenne, et bien d'autres amis à savoir la Chine, la Turquie, la Russie, les États-Unis, l'Inde, le Brésil et tous les pays frères d'Afrique, nous ont témoigné tout le temps, leur soutien. Au nom de mon gouvernement, je les en remercie et demeure convaincu qu'ils continueront à le faire pour que, comme je le souhaite pour tous les autres pays, le Congo sorte vainqueur des cinq crises sus-décrites.

**Honorable Président,
Honorables députés**

Devant vous, représentants de la Nation, et en engageant avec moi l'ensemble du Gouvernement, je vais fixer les repères et tracer la voie.

Notre pays a besoin d'affirmer sa souveraineté□ .
Notre nation a besoin d'harmonie sociale.
Notre jeunesse a besoin de fierté□ et de se projeter dans un avenir meilleur.

Dès lors, quelles sont les actions prioritaires que le Gouvernement compte engager à court et à moyen terme ?

Ces actions ont été identifiées lors du séminaire gouvernemental qui s'est tenu du 14 au 19 juin 2021.

Et permettez-moi de saisir cette occasion pour saluer le travail remarquable réalisé par les membres du Gouvernement qui ont planché pendant six (6) jours pour fixer les priorités et les urgences nationales que je vais me permettre de vous présenter *inc et nunc*.

Honorable Président,
Honorables Députés

Notre gouvernement est un « Gouvernement de défis et de batailles ».

Les batailles ! Nous en avons dénombrées au total douze (12) pour réaliser les neuf axes stratégiques du projet de société « Ensemble poursuivons la marche ». Les douze batailles, les voici :

- Primo. Il n’y aura pas d’avenir prospère pour le Congo sans un peuple en bonne santé ;
- Secundo. Il n’y aura pas d’avenir prospère pour le Congo sans une politique économique rigoureuse et équilibrée ;
- Tertio. Il n’y aura pas d’avenir prospère pour le Congo, sans une économie diversifiée pour une croissance inclusive ;
- Quarto. Il n’y aura pas d’avenir prospère pour le Congo sans une politique sociale juste et solidaire ;

- Quinto. Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans une culture créative
- Sexto. Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans une politique ambitieuse d'encadrement de la jeunesse.
- Septimo. Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans paix et sécurité
- Octavo. Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans une démocratie consensuelle ;
- Nono. Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans une diplomatie ambitieuse ;
- Décimo. Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo, sans un environnement sain ;
- Undecimo. Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo, sans une décentralisation effective ;
- Duodecimo. Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans une bonne gouvernance.

Passons alors en revue, ces batailles.

Première bataille : « Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans un peuple en bonne santé ».

Honorable Président,

Honorables députés,

Depuis plus d'une année, une crise sanitaire inédite causée par la pandémie Covid-19, frappe durement l'humanité. Nous devons continuer à y faire face.

Au moment où j'aborde cette question préoccupante, je voudrais avec vous, avoir une pensée pieuse pour nos experts sur les questions sanitaires qui ont perdu la vie, il s'agit des professeurs YALA, NGOMBE MBALAWA et OBENGUI. Nos pensées sont également tournées vers le personnel soignant ainsi que tous ceux de nos compatriotes qui ont perdu la vie à cause de cette horrible pandémie.

Notre peuple a consenti d'énormes sacrifices, et comme l'avait reconnu le Président de la République, y compris au prix de sa foi dans un pays où la liberté de culte et de religion est reconnue par la Constitution.

C'est la raison pour laquelle nous reconduisons sans cesse, l'état d'urgence sanitaire, sur la base des recommandations de notre Comité d'experts.

Aujourd'hui, comme l'ensemble des responsables étatiques et politiques à travers le monde, nous

sommes convaincus, que la vaccination demeure l'arme essentielle pour lutter contre la Covid-19.

Pourtant, la couverture vaccinale demeure chez nous encore en deçà de nos attentes, alors que nous devons chercher à atteindre l'immunité collective.

Pour atteindre l'immunité collective, il nous faudra vacciner, aux dires des experts, au moins 60% de la population. Pour une population cible de quatre millions (4 000 000) de personnes environ, il nous faudra vacciner au moins deux millions quatre cent mille (2 400 000) personnes. Or, nos compatriotes hésitent de se faire vacciner.

Je voudrais interpeller votre conscience et parler à vos cœurs, honorables députés, pour que vous nous aidiez à le faire percevoir par notre peuple qui n'a pas l'air de prendre pleinement conscience de la gravité de la menace.

Faites-le savoir à la population que la maladie existe. Faites-le savoir à la population que la science est encore limitée et n'arrive pas elle-même à circonscrire le virus.

Faites-le leur savoir que le virus est mutant. Il a un don d'ubiquité.

Que les efforts que nous déployons pour contenir la menace et développer la résilience ne nous fassent pas croire que nous sommes à l'abri de la menace.

Non ! nous n'en sommes pas à l'abri même quand nous croyons avoir tout surmonté. Elle peut nous surprendre. Comme elle surprend dans plusieurs pays qui croyaient l'avoir vaincue.

C'est pourquoi, la priorité pour le gouvernement sera d'utiliser avec plus de vigueur les armes, les outils, et les moyens disponibles, pour protéger nos populations.

Ce qui nous oblige à ouvrir d'autres centres de vaccination et à engager des moyens ambulants pour rapprocher la vaccination de nos compatriotes.

A cet égard, la pédagogie et la communication de masse demeurent au centre de notre action. Elles nécessitent l'implication de tous, pour réussir la couverture vaccinale et réduire au sein de nos populations, le déni de la maladie.

J'invite toutes les administrations, les services publics et privés, les confessions religieuses ainsi que les acteurs de la société civile, à prendre la mesure de la menace que représente cette pandémie et à convaincre

nos compatriotes à se faire vacciner, tout en continuant à observer les mesures barrières. Il en va de notre survie collective.

**Honorable Président,
Honorables députés**

Cette pandémie nous a permis, comme partout dans le monde, d'évaluer l'efficacité de notre système de santé qui appelle des réformes en profondeur. L'objectif stratégique du Gouvernement est de rendre disponible et accessible à tous les congolais, des soins de base de qualité, de redynamiser les districts sanitaires et d'engager la réforme hospitalière.

A propos des formations sanitaires, le Président de la République met un point d'honneur à faire achever les 12 hôpitaux généraux et l'hôpital d'instruction des armées durant ce quinquennat. Les hôpitaux généraux de NKombo à Brazzaville et de Patra à Pointe-Noire, en cours d'équipement, seront rendus bientôt accessibles au grand public. Il en est ainsi de l'hôpital d'instructions des armées. Il sera proposé pour ces établissements un nouveau mode de gestion. L'équipement qui y est installé est moderne. Il impose des charges importantes de maintenance que l'État ne saurait assumer seul. Car il s'agira par ce mode de

gestion, d'offrir aux Congolais des soins de qualité et en finir peu à peu avec les évacuations sanitaires, qui se chiffrent d'ailleurs en termes de milliards de FCFA. Il s'agit là d'une charge exorbitante pour un service que nous devons désormais offrir pour l'essentiel à nos populations. Nous y croyons fermement.

Enfin, en nous inscrivant toujours dans le registre sanitaire, il nous faut mettre en œuvre l'assurance maladie universelle. Le but visé est de permettre à tous les Congolais d'accéder aux services de santé sans subir les aléas liés aux difficultés financières. C'est un axe majeur de prévention qui passe par la mutualisation des efforts.

Nous prenons donc le pari de démarrer ce projet dès l'année prochaine.

Deuxième bataille : « il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans une politique économique rigoureuse et équilibrée ».

**Honorable Président,
Honorables députés**

Nos difficultés financières, aggravées par la crise sanitaire, ont alourdi notre dette et réduit nos capacités à en assurer le service. Il nous faut donc tout

mettre en œuvre pour rendre la dette publique soutenable. Annoncée au départ à 110%, notre dette s'élève actuellement en réalité à 6016,5 milliards de FCFA au 31 décembre 2020, soit 98% du PIB. Notre objectif est de la ramener en dessous de la norme communautaire de la CEMAC fixée à 70% du PIB.

Mais il nous faut dire aux congolais, ainsi que cela a été relevé lors du séminaire gouvernemental, que le ratio de la dette repose sur deux variables dont le dénominateur est la production de la richesse nationale. Le niveau actuel de cette richesse étant sous-estimé, elle nécessite une réévaluation profonde qui reflète notre réalité économique, en tenant compte également du secteur informel. Ceci est un moyen pour améliorer l'indicateur de notre dette actuelle afin de rendre le pays plus crédible.

Par contre, la diversification économique repose sur des actions à impact à moyen et long terme notamment sur la transition du secteur informel vers le formel, la simplification de la fiscalité, la révision du Code des investissements, etc. L'objectif étant d'améliorer la production de la richesse nationale hors secteur pétrole.

Toujours est-il que le séminaire gouvernemental a conclu à la nécessité de poursuivre les négociations avec le Fonds monétaire international (FMI). A cet égard, nous devons commencer à envoyer des signaux forts à nos partenaires et créanciers, tant nationaux qu'internationaux, notamment en matière d'amélioration de la gouvernance d'une part, et en prenant des engagements pour une stricte application du programme qui résultera des négociations avec le FMI d'autre part.

Bien sûr, avec nos partenaires, nous veillerons à ce que les dépenses sanctuarisées de l'éducation, de la santé, d'assistance sociale et de développement durable soient financées. Car il serait inadmissible qu'une situation conjoncturelle nous conduise à des ajustements structurels qui nous éloigneraient des préoccupations sociales de notre peuple.

Nous entendons également relancer les négociations avec tous les créanciers privés, bilatéraux ou multilatéraux, pour rendre soutenable la dette de l'État et dégager des marges budgétaires supplémentaires pour le financement de notre économie.

Tout en gardant la porte ouverte à tous nos partenaires, bilatéraux comme multilatéraux, publics

comme privés, nous devons savoir rester debout, loin de toute posture ou surenchère idéologiques, et réussir à sortir de cette crise économique et financière libres et non asservis.

Et pour qu'il en soit ainsi, nous devons d'ores et déjà, nous-mêmes, montrer l'exemple, en fournissant davantage d'efforts dans la mobilisation des ressources financières internes.

Ainsi, il nous faut privilégier les emprunts concessionnels et les financements alternatifs innovants. Il nous faut, en outre, faire preuve de rigueur dans les réformes des régies financières. Le gouvernement devra combattre vigoureusement les « transigeances fiscales » abusives qui font perdre d'importantes ressources financières à l'État.

Comment voulons-nous assurer régulièrement le paiement des salaires des fonctionnaires, les pensions des retraités ainsi que les bourses des étudiants, si l'ordre n'est pas mis dans les régies financières ?

Honorable Président
Honorables Députés

Je rappelle que tout ce que nous venons d'évoquer ne peut être réalisé que si nous bannissons les

comportements déviants, ce qu'il est convenu d'appeler les antivaleurs. Les détournements de fonds, le gain facile, le trafic d'influence, la prévarication, la concussion, le chantage et les pots de vin ainsi que les passe-droits, altèrent la qualité de notre service public et doivent être durement combattus au cours de ce quinquennat.

C'est la mission assignée au ministère du contrôle d'état, de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaleurs dans l'administration publique, appuyé par les autres institutions.

La réduction du train de vie de l'Etat est l'un des objectifs visés, et nous devons veiller à la suppression des dépenses inutiles.

A titre d'exemple, les séminaires et autres activités connexes justifiant des missions à l'étranger, pourront désormais, autant que nécessaire, se réaliser par les moyens technologiques appropriés qui, comme vous le savez, sont aujourd'hui totalement à notre portée.

Dans ce même ordre d'idées et en ces temps difficiles, notre comportement se doit d'être exemplaire, et notre gestion, la plus transparente possible.

Par exemple, la Constitution en son article 55 oblige tout citoyen élu ou nommé à une haute fonction à déclarer son patrimoine lors de sa prise de fonction et à la cessation de celle-ci. Cette exigence constitutionnelle déjà encadrée par la loi 4-2019 du 7 février 2019 va être observée dans le prescrit des trois mois à compter du 18 mai 2021, date d'entrée en fonction du Premier ministre.

Plus qu'un devoir de transparence, il s'agit là d'une preuve de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite. Car on ne peut pas, lors de sa prise de fonction déclarer posséder par exemple trois (03) voitures et à la cessation de celle-ci, en avoir dix (10) sans pouvoir justifier une telle augmentation du patrimoine. Il s'agit donc pour nous de prêcher l'exemplarité.

Troisième bataille : « Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo, sans une économie diversifiée, pour une croissance inclusive ».

**Honorable Président,
Honorables députés**

Un des axes stratégiques du projet de société de Monsieur le Président de la République est la

diversification de l'économie, avec un accent particulier sur « le développement de l'agriculture au sens large ». Pour le Président de la République, « le choix de mettre en avant l'agriculture est justifié par le fait qu'elle est le plus sûr moyen, à notre portée, de lutter efficacement à la fois contre le chômage, la pauvreté, l'urbanisation non maîtrisée, l'insécurité alimentaire et le déficit du commerce extérieur », fin de citation.

Aujourd'hui, comme vous le savez, nous importons divers produits agricoles et denrées alimentaires à près de 700 milliards de FCFA en moyenne chaque année. Or, la relance de notre économie va de pair avec la réduction à terme de nos importations alimentaires. Il nous faut donc développer les cultures vivrières sur toute l'étendue du territoire national, intensifier les cultures maraîchères en zones urbaines et péri-urbaines, développer les cultures fruitières, étendre l'élevage de différentes espèces animales et des Volailles.

Avec une agriculture modernisée offrant des possibilités de réduction des coûts et une filière industrielle moderne, notre pays sera un espoir pour sa jeunesse au terme des cinq (5) prochaines années.

Désormais, le Gouvernement modernisera ce secteur pour en améliorer la productivité. Nous miserons notamment sur la mécanisation, avec à la clé, une unité de montage de tracteurs à Maloukou.

Nous nous emploierons à vulgariser les nouvelles techniques agricoles, résultant de la recherche et des études scientifiques et mènerons un important programme d'irrigation dans les bassins de production.

Il n'y a pas de révolution agricole sans réformes foncière et agraire. A ce titre, la relecture des lois ayant trait au foncier et notamment la loi foncière et domaniale s'impose en vue d'un recadrage législatif de la gouvernance du secteur autant qu'est envisagée la poursuite du programme de constitutions des réserves foncières de l'État.

Nous développerons une politique foncière incitative, surtout en direction des femmes, pour qu'elles aient facilement accès aux espaces agricoles, en vue de bénéficier des crédits et autres types de financement. L'engagement féminin dans ce secteur est donc à capitaliser. Des instructions ont été données aux ministres concernées pour organiser les femmes à cet effet.

C'est ici le lieu de rappeler l'exhortation faite aux cadres, en son temps, par Son Excellence Monsieur le Président de la République, d'investir dans des activités agricoles. Je me permets donc de vous rappeler, Honorable Président, le mot d'ordre du Président de la République, Un parlementaire, un champ. Aidez-nous, par l'exemple, à dire à vos mandants que plus nombreux ils seront à pratiquer l'agriculture, même à petite échelle, abondante sera la production pour notre consommation. Ce qui nous mettra à l'abri des importations des produits même les plus élémentaires.

Au développement de l'agriculture, au sens large, s'ajoute le développement industriel et touristique. Il s'agit des opportunités pour la diversification de l'économie. Nous-nous battons afin que les zones économiques spéciales ZES soient toutes mises en activité et que les investissements y soient également au rendez-vous. Avec la raffinerie en construction, la ZES de Pointe-Noire pourrait connaître son démarrage et avoir de l'impact réel sur la réduction du chômage.

S'agissant de la zone économique spéciale de Brazzaville, le démarrage sous peu des activités du parc industriel et commercial de Maloukou tréchet devrait créer des opportunités d'emploi pour notre

jeunesse. Ce parc qui compte une quinzaine d'usines sera géré par un développeur national ou étranger.

C'est pourquoi, dans les semaines qui viennent, je m'y rendrai personnellement pour donner une impulsion en vue de l'accélération des travaux et identifier l'espace où sera construite la cité d'exploitation. Nous signerons à ce sujet, dans quelques semaines, un accord de financement avec la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA).

**Honorable Président,
Honorables députés**

Notre pays, le Congo, dispose d'abondantes ressources naturelles. Nous avons des forêts à perte de vue, des merveilleuses savanes, des fleuves, un accès facile à l'océan et des sites naturels d'exception favorables à l'écotourisme. L'importante réforme entreprise dans le secteur forestier nous a permis d'améliorer la gouvernance forestière et d'intégrer les thématiques émergentes caractéristiques des évolutions survenues au niveau international. Elle offre, en outre, de grandes opportunités au

développement du secteur touristique, considéré également comme un secteur clé de la diversification de l'économie.

Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que ce quinquennat est aussi celui du numérique avec la génération Z, engagée dans la création des start-up, dans le développement de l'économie digitale et dans la promotion de l'intelligence artificielle. Le gouvernement entend investir dans ce secteur, porteur d'emplois pour les jeunes.

Par ailleurs, la relance de notre économie et la réduction du chômage passent aussi et nécessairement par la construction et la modernisation des infrastructures.

C'est pourquoi, le gouvernement mettra un point d'honneur au démarrage effectif des travaux de construction des barrages de Sounda et de Chollet, afin d'augmenter l'offre d'électricité, essentielle pour soutenir l'activité industrielle. La société chinoise GEZHOU BHA, a été retenue comme adjudicataire à l'issue d'un appel d'offre international conjointement organisé par le Congo et le Cameroun. La construction fait l'objet d'un financement en mode BOT (Build operate and transfer). Il en est de même pour Sounda avec la société CHINA RAILWAYS

TWENTY, comme adjudicataire déjà installée au Congo avec ses bureaux à Brazzaville.

Parlant de l'électricité et de l'hydraulique, nous nous emploierons à faire améliorer la qualité des prestations des entreprises qui opèrent dans ce secteur. Afin de garantir une fourniture optimale d'eau et d'électricité aux ménages, nous attirons l'attention de nos compatriotes, sur l'intérêt de payer le juste prix de leur consommation pour permettre aux entreprises de demeurer à la hauteur de leur mission de service public.

Nous allons poursuivre la connexion des zones rurales au réseau national d'électricité et intensifier le programme de l'hydraulique rurale. C'est ce qui justifie le déplacement que je ferai, avant la fin de ce mois, dans le département de la Likouala. Il y sera question de m'assurer de l'état d'avancement à Impfondo, des travaux d'implantation de la Centrale électrique thermique, couplée à une centrale photovoltaïque. Il y sera également procédé à la mise en service officielle à Bétou, d'un dispositif de fourniture d'électricité par la société Energie électrique du Congo et d'un forage avec un mini réseau de distribution d'eau potable.

De même, nous allons remettre en fonction le programme Eau pour tous, par la réhabilitation les forages vandalisés.

Toujours en matière d'infrastructures, nous allons favoriser, en partenariat public privé, les travaux de construction de l'oléoduc allant de Pointe-Noire jusqu'à Ouesso en passant par BZV. Nous allons assurer la modernisation du Chemin de Fer Congo Océan (CFCO) et poursuivre la réhabilitation de la RN2, ainsi que sa mise aux normes. Nous allons poursuivre également les travaux de construction de la route Dolisie-Kibangou- Frontière du Gabon ; le pont sur le Niari étant déjà entièrement réalisé. Avec l'appui de la Banque africaine de développement (BAD), nous allons démarrer les travaux du corridor de développement N°13, -Ouesso-Frontière avec la RCA par la construction du pont sur la Sangha dans son premier tronçon Ouesso-Pokola. Nous allons abonder le fonds routier pour assurer l'entretien efficient de notre réseau.

Enfin une Convention a été ratifiée pour la construction du pont-route-rail Brazzaville- Kinshasa entre les deux chefs d'État de la République du Congo et de la République démocratique du Congo. Mon Gouvernement se donne le défi de poser les bases de

la réalisation de ce rêve longtemps nourri par nos deux peuples.

Quatrième bataille : « Il n’y aura pas d’avenir prospère pour le Congo sans une politique sociale juste et solidaire ».

**Honorable Président,
Honorables députés**

La solidarité concerne en premier lieu nos compatriotes ayant fait valoir leurs droits à la retraite, après avoir rendu de nobles et loyaux services à la Nation. Accéder à la retraite aujourd’hui devient source d’inquiétudes et de tracasseries à cause des interférences des bras cassés dans le parcours et au final c’est la population qui paie les pots cassés.

Il nous faut donc regarder objectivement cette question et y apporter des solutions durables. A ce propos, je tiens à affirmer à l’endroit de nos Anciens, que le Gouvernement mettra tout en œuvre pour examiner avec rigueur la problématique de départ à la retraite et de l’automatisation des pensions. Il s’agit d’un impératif de dignité humaine.

En prenant l’engagement de mettre fin au système actuel de « zero paiement » par trimestre, et en

espérant de meilleures perspectives l'année prochaine, nous nous emploierons, autant que faire se peut, à améliorer le rythme de paiement en faisant l'effort d'en envisager au moins un ou deux paiements par trimestre. Ce n'est pas facile, je l'avoue, et il faut que nos partenaires le sachent. Ce que je peux garantir, cependant, c'est la détermination du Gouvernement de faire en sorte que toutes les fois que ces paiements interviendront, ils concerneront tous les pensionnés en même temps.

Quant aux arriérés dus, ils intégreront la dette sociale et seront globalement traités et progressivement apurés dans le cadre du programme que nous envisageons avec les partenaires extérieurs. Nous sollicitons la compréhension de nos compatriotes et des syndicats des retraités.

Un pari du même genre a été tenu dans un passé récent ; ce qui avait permis de payer tous les arriérés de salaire et de pensions accumulés depuis 1991. Nous pouvons rééditer cet exploit.

Nous exhortons les créanciers privés des chefs de famille et de ménage, les propriétaires des logements loués, ainsi que les établissements bancaires, de faire preuve de compréhension et de patience, afin de

parvenir à des arrangements avec leurs débiteurs et leurs locataires à la retraite.

La politique sociale c'est aussi le statut des travailleurs. Nous envisageons, pendant ce quinquennat, l'adoption d'un nouveau statut général de la Fonction publique et la réforme du Code du travail dans l'esprit de les adapter aux exigences et aux enjeux du moment.

Toutefois j'en appelle aux agents de l'État, à faire preuve de rigueur et de déontologie dans l'accomplissement de leurs missions.

En effet, restaurer l'État et moraliser l'administration publique seront une des priorités de mon gouvernement. Tout sera mis en œuvre pour que l'État soit véritablement fort. L'autorité de l'État ne se négociera pas. La loi et l'autorité seront, plus que dans le passé mises en avant en toute circonstance. Il s'agit pour nous de retrouver cette administration dont nous fûmes si fiers et qui nous a servi d'ascenseur social. Elle est hélas ! minée aujourd'hui par des maux que nous devons éradiquer au plus vite. La sinécure, la lenteur et la lourdeur des procédures administratives, la faible coordination entre les différents services, la bureaucratie paperassière, l'absentéisme forcené, le peu d'engagement au service de la Nation, sont autant de freins à la performance

administrative. Le gouvernement procédera notamment à des réformes administratives en réintroduisant la notion de respect de la hiérarchie, en simplifiant les procédures administratives, en systématisant le contrôle et la sanction, allant jusqu'aux procédures judiciaires, et en rapprochant l'administration de l'administré de façon à combler rapidement le fossé entre l'État et les populations.

Nous réitérons notre engagement à privilégier le dialogue social. Ce dialogue doit être immédiatement engagé là où il n'a pas encore démarré. Le Ministre d'Etat, de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale sera au centre de ce dialogue afin qu'une trêve sociale soit négociée dans les meilleurs délais entre les partenaires sociaux et le Gouvernement.

Au nom du dialogue social, le gouvernement doit une information permanente et claire à tous les travailleurs, qu'ils soient de la fonction publique ou du secteur privé ; il doit offrir un cadre de discussion ouverte à toutes les parties intéressées.

Par ailleurs, s'agissant du climat social qui prévaut depuis un moment, le gouvernement est sensible aux questions touchant aux conditions de travail et aux difficultés que rencontrent nos personnels de santé. Il

demeure convaincu que le dialogue est la voie la plus appropriée pour prévenir, et, le cas échéant, pour régler les conflits sociaux. Certes, la grève est un droit fondamental garanti par notre Constitution. Cependant, le Gouvernement réproouve les grèves qui ne respectent pas l'obligation d'assurer la continuité du service public, surtout dans les domaines de la santé, mettant ainsi en danger la vie de nos compatriotes. L'exercice du droit de grève n'est pas tolérable lorsqu'elle porte atteinte au droit à la santé, au droit à la vie, et au droit à l'éducation des citoyens. Sur ce chantier, un projet de loi va être soumis au parlement, règlementant l'exercice du droit de grève dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

La restructuration des quartiers précaires, assainir et moderniser les lieux de vie des populations seront au cœur de notre action pendant ce quinquennat.

Qu'elles soient en zone urbaine ou en zone rurale, nos populations ont droit à de bonnes conditions de vie. Nous nous emploierons à améliorer l'habitat rural et à faire achever les travaux des logements construits dans les localités comme Diosso dans le Kouilou et partout ailleurs. Dans cette même logique, s'agissant du parc immobilier de 964 logements construits dans la zone de Mpila, la Banque congolaise de l'habitat a

été retenue pour donner la possibilité aux congolais, notamment les jeunes fonctionnaires en activité d'accéder à la propriété par le financement bancaire à long terme, à des conditions favorables.

Cinquième bataille : Il n y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans une culture créative

En tant que socle d'identité de notre peuple, les cultures et arts constituent le ferment d'unité de notre Nation et demandent que nous y portions une attention particulière, à l'effet de redynamiser la création et de migrer vers une industrie culturelle et de créativité.

La littérature congolaise, les arts plastiques, le théâtre, la peinture, la musique ont pourtant fait parler du Congo hier, au-delà de nos frontières. C'est ici l'occasion ici de rendre hommage à ceux qui les ont portés au niveau international. Je pense sans les mettre dans un ordre précis, ni selon les domaines, à Jean Malonga, Tchicaya U tam si, Guy Menga, Henri Lopes, Jean Baptiste Tati Loutard, Sony Labou Tansi,

Emanuel Boudzeki Dongala, Alain Mabankou, Aimée Mambou GNALI, Jean Pierre Makosso, Matondo Koubou Touré, Léopold Pindi Mamonsono, Kevin Moussoki, Casimir ZOBA dit Zao, Rapha Boundzéki, Gothènes, Sylvestre Mangouanza, Pascaline Makoundou, j'en oublie bien d'autres. Cette richesse culturelle et artistique doit être préservée pour un legs important aux générations futures.

Il s'agit désormais de développer des échanges culturels et des activités de production soumis aux règles de marchandisation. La culture et les arts doivent contribuer, par leurs retombées, à la croissance économique.

Le dispositif juridique dans ce secteur sera renforcé. Je salue déjà votre volonté de donner un statut juridique spécifique à l'artiste congolais. Mais au-delà de ce statut, il est question de nouvelles législations portant essentiellement sur l'encadrement, la valorisation et le développement de la culture et des arts, les conditions d'éclosion des talents et des professionnels de la culture.

Dès à présent, tous ceux dont la créativité, l'habileté et le talent ont du potentiel à produire de la richesse et de l'emploi à travers la création artistique

trouveront dans notre politique culturelle et de créativité, des ressorts pour leur émancipation.

Leur capacité à créer, à renouveler et à partager des valeurs, va accroître le souffle qui développe en chacun de nous, la vitalité et redonne du sens à notre identité. Le Gouvernement s'engage à lancer dans un proche avenir et en concertation avec les artistes, écrivains, une profonde réflexion sur l'avenir de nos cultures et nos arts.

Sixième bataille : « Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo, sans une politique ambitieuse d'encadrement et d'éducation de la jeunesse.

**Honorable Président,
Honorables députés**

A l'occasion de sa prestation de serment, le Président de la République déclarait – je le cite : “j’ai toujours été et je serai toujours le Président de tous les Congolais, sans exclusive, en particulier celui de notre jeunesse”. Et il poursuivait : “notre jeunesse figure au premier rang de mes priorités, car c’est à nous, Gouvernants, qu’il revient de construire le Congo qu’elle mérite”. Fin de citation.

Ce quinquennat doit donc être celui de l'action en faveur de la jeunesse. Le gouvernement se battra sur tous les fronts afin que cette jeunesse qui a plébiscité le Président de la République puisse récolter les dividendes attendus par elle.

L'éducation, la formation et l'emploi des jeunes seront aux premiers plans de notre action et j'entends m'y intéresser personnellement, par vocation sans doute, mais aussi parce que c'est un devoir.

La structure démographique de notre pays avec une jeunesse à scolariser représentant sensiblement plus du tiers de la population, nous laisse percevoir que notre système éducatif éprouve encore de sérieuses difficultés.

Nous allons de ce fait, organiser une concertation nationale en vue d'élaborer un plan de relance de notre système éducatif et revisiter la loi scolaire et universitaire qui date de plus d'un quart de siècle. Nous allons nous y employer en nous appuyant sur les travaux déjà élaborés dans le cadre des stratégies sectorielles de l'éducation, en sollicitant l'expertise de l'Unesco et de la Banque mondiale. Celle-ci nous accompagne déjà dans le cadre du Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif. De même, nous devons réformer l'enseignement technique et

professionnel, en vue du renforcement et de la valorisation du capital humain. L'Unesco, le Bureau international du travail et la Banque mondiale sont, sollicités pour le développement des compétences et l'adéquation, formation-emploi.

L'enseignement supérieur et la recherche vont faire l'objet de profondes réflexions et mutations en lien avec les défis du développement. C'est dans ce sens que s'inscrit le soutien de la France par le biais de l'Agence française de développement, pour la modernisation de l'enseignement supérieur et le développement de la recherche.

L'engagement pris par le Président de la République de construire à Pointe-Noire, une troisième université publique, incluant diverses facultés et écoles, dont l'école des mines et du pétrole, sera tenu.

De même, qu'un point d'honneur sera mis pour moderniser l'Université Marien N'Gouabi, confirmer la vocation panafricaine de l'Université Denis Sassou N'Gouesso de Kintélé, réussir sous peu, le démarrage des cours au Centre national de formation initiale et continue des enseignants de Mouyondzi, dans le département de la Bouenza.

Nous devons donner à tous, des chances égales en surmontant les inégalités nées des conditions géographiques.

Quoi qu'il en soit, nous devons garantir à notre jeunesse, son plein épanouissement, tel que prévu par la Constitution. Tous les moyens seront mis en œuvre pour y parvenir, notamment, par l'entrepreneuriat, la formation, la culture et les sports.

Dans le domaine des sports, les installations sportives construites dans la quasi-totalité des chefs-lieux des départements devraient être des carrefours de formation et de brassage par des activités ludiques et sportives organisées avec la participation des collectivités locales. Elles n'ont pas été construites pour être laissées à l'abandon ni pour être envahies dans les herbes. Elles doivent être mises au service des jeunes de chaque département. Il nous faut donc innover, développer le sport en milieu rural et organiser chaque année une compétition nationale tournante de sports-vacances, tandis que le complexe Omnisport « La Concorde » aura vocation à organiser régulièrement des manifestations sportives diverses aux niveaux national, sous-régional et continental.

En termes d'employabilité des jeunes, une opportunité s'offre à notre jeunesse avec la réalisation

des grands travaux d'infrastructures, et des grands chantiers dans le développement agricole, industriel et touristique.

Tous ces chantiers nous incitent à l'optimisme. Ils auront un impact sur la réduction du chômage. Je demande aux jeunes de s'approprier la fable de Jean de la Fontaine, pour qu'ils réalisent que l'agriculture est un trésor. Il leur suffit de creuser, de fouiller, de bêcher et de ne laisser nulle place de nos 10 millions d'hectares de terres arables, où la main ne passe et ne repasse.

Septième bataille : « Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans la paix et la sécurité »

**Honorable Président,
Honorables députés**

Le Congo ne peut prospérer que si toutes les politiques que je viens de décliner se réalisent dans la tranquillité. Nos compatriotes doivent dormir et vaquer à leurs occupations dans la paix. L'insécurité qu'entretiennent les bandes de délinquants qui écument nos quartiers, nos villes, et nos localités, agressent et assassinent des compatriotes, doit être éradiquée.

Je prends ici l'engagement que sur cette question liée à l'ordre public, la police et la gendarmerie ainsi que les forces de défense bénéficieront de toute l'attention du gouvernement afin que la notion de proximité soit développée.

Des patrouilles motorisées et pédestres des forces de police seront déployées. Tous ceux qui pensent qu'ils peuvent vivre hors la loi, en perpétrant des actes attentatoires aux libertés, à l'intégrité physique et à la vie de paisibles citoyens rencontreront la rigueur de la loi. Nous serons intraitables sur ce point.

Dans le même temps, en l'absence d'une politique pénitentiaire adéquate et de centres de rééducation pour mineurs, nous mettrons en place un dispositif de justice restaurative.

Dans cette perspective, un enrôlement des mineurs délinquants dans les casernes de la sécurité civile ou dans les structures militaires, sous le couvert d'un « appel citoyen », permettra de les placer sous le contrôle de la seule autorité investie du pouvoir d'usage de la force légitime. Ce qui disciplinerait le jeune délinquant, détaché de son environnement violent et soumis au regard tutélaire de plus fort que lui. Cet appel citoyen est sanctionné par un certificat

de « culture de la non-violence » ou de « certificat de citoyen exemplaire » décerné au mineur qui pourrait par la suite être reconverti dans la vie civile, par l'apprentissage d'un métier relevant du génie militaire ou du génie civil.

Huitième bataille : « Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo, sans une démocratie consensuelle ».

**Honorable Président,
Honorables députés.**

La démocratie, à laquelle nous sommes tous attachés, fonctionne normalement, au grand bonheur de nos populations. Le respect des échéances électorales confirme, au fil du temps que cette réalité est ancrée dans notre tradition.

Nous venons de passer le cap de l'élection présidentielle. Dans douze (12) mois, à l'occasion de nouvelles élections législatives et locales. Comme lors de la présidentielle, nous souhaitons que ces élections se déroulent dans la paix et la transparence. C'est pourquoi, certains paramètres qui doivent concourir à la bonne préparation de ces élections seront pris en compte dans les meilleurs délais.

Une réflexion doit être menée dès maintenant en vue d'apporter les réformes nécessaires avec la création dans les tous prochains jours, d'un Haut-commissariat à la réforme de la gouvernance électorale, prenant en compte toutes les recommandations issues de nos précédentes concertations.

Un rapport complet devra être élaboré et déposé sur la table du Gouvernement avant la fin de l'année.

Neuvième bataille : « Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans une diplomatie ambitieuse.

**Honorables députés,
Mesdames et Messieurs.**

S.E.M. Denis Sassou N'Guesso, Président de la République met un accent particulier sur la redynamisation de nos relations diplomatiques avec tous les partenaires, tant bilatéraux que multilatéraux.

Qu'il me soit permis, en son nom, de saluer l'excellence des relations que notre pays entretient avec l'ensemble des pays du monde, et particulièrement, avec la France dont l'histoire avec le Congo a des accents particuliers aux plans historique, philosophique, économique, sociologique, culturel ;

avec la Chine dont l'amitié et la coopération sont légendaires. D'ailleurs, les deux chefs d'Etats, Leurs Excellence XI JI PING et Denis SASSOU NGUESSO viennent de terminer, il y a une demie heure, un entretien téléphonique au cours duquel ils ont abondamment échangé autour des questions importantes liées aux relations diplomatiques entre nos deux pays et à la coopération internationale. Avec les États-Unis dont on note une farouche volonté de faire chemin ensemble ; avec la Russie dont les deux présidents partagent une même vision sur l'émergence de l'Afrique ; avec la Turquie, l'Inde et le Brésil, bref ! la liste des pays amis du Congo est longue et sans oublier tous les pays frères du Continent.

Sous la clairvoyance de notre président dont le leadership international ne souffre d'aucune contestation, mon gouvernement portera une attention particulière à la préservation de ces relations.

Un accent particulier sera mis sur la coopération pour rendre notre diplomatie plus économique, plus culturelle.

Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo si nous ne nous souvenons pas que l'une des voies qui offrent quelques espoirs d'un avenir meilleur pour une Nation est celle de la coopération et du partenariat”.

A propos des compatriotes basés à l'extérieur, notre pays en compte d'ailleurs des milliers résidant dans plusieurs pays du monde, le problème qui se pose est celui de leur intégration au processus du développement.

Nombre d'entre eux ont obtenu la nationalité de leurs pays d'accueil. Cependant, ils demeurent tous congolais et éprouvent souvent le mal du pays.

Sans doute n'a-t-on pas conscience du rôle qu'elle doit jouer dans le développement du pays qui leur a toujours ouvert les portes d'accueil pour un retour au bercail un jour, ou pourquoi pas, pour aller et venir à tout moment. Ailleurs, la contribution de la diaspora est remarquable. Avec un peu plus de patriotisme, la diaspora congolaise peut jouer un rôle capital dans la marche vers le développement. Déjà, dans le secteur des technologies d'information et de communication, une étude scientifique publiée dans la Revue française des sciences de l'information et de la communication en 2019 a révélé que l'apport de la diaspora congolaise dans l'équilibre des comptes financiers de nombreux opérateurs de téléphonie, au regard de l'importance des revenus générés par les appels internationaux entrants, pouvait représenter jusqu'à 25% du chiffre

d'affaires global des opérateurs et une part encore bien plus importante des profits.

En outre, on peut admettre que les transferts monétaires émanant de nos compatriotes à l'étranger, également importants en termes de soutien aux ménages et aux familles constituent un véritable filet social.

Nous avons commandé une étude pour déterminer l'apport chiffré de la diaspora dans la balance des paiements.

Nous demandons à ces compatriotes de compléter cet apport par un réflexe patriotique accru, car un pays, on ne l'expose pas depuis l'extérieur, mais on le défend.

Dixième bataille : Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans un environnement sain et sans développement durable

Restaurer et préserver les écosystèmes, gérer de façon durable les ressources naturelles, enrayer le processus de dégradation des sols, mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité, moderniser le système de gestion des déchets dans les villes, et

prévenir et lutter contre les érosions, tels sont, entre autres, les défis du développement durable que nous sommes tenus de relever.

Pour cela, et sur ces questions, le Gouvernement soutiendra avec énergie l'action du Président de la République dans sa volonté de porter haut et fort, la voix du Congo en la matière.

En effet, le leadership du Président Denis Sassou N'guesso a placé le Congo au cœur des enjeux politiques mondiaux en raison du combat qu'il mène pour la protection de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques. La voix du Congo a permis de placer le bassin du Congo au centre du débat écologique mondial.

Toutefois, nous devons également développer les outils de sensibilisation de nos populations sur les risques liés à une mauvaise gestion de notre environnement.

Onzième bataille : « Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo, sans une décentralisation effective »

**Honorable Président,
Honorables députés**

S'agissant de la décentralisation, axe majeur pour le développement local, soyons réalistes, le processus peine à prendre son envol malgré un dispositif légal et réglementaire abondamment enrichi, pour faire des collectivités locales de véritables leviers de la vie démocratique.

Plusieurs compétences à transférer, édictées dans les textes, se heurtent à l'épineux problème des moyens.

Je mesure les difficultés que traversent ces entités administratives. Je puis vous rassurer sur le fait que le gouvernement mettra tout en œuvre pour rendre disponibles les moyens d'animation de ces entités. Je voudrais également vous informer que des contrôles réguliers seront effectués, pour éviter les dérives observées ici et là et qui ont paralysé le fonctionnement de certains Conseils. Autant, nous avons choisi ce mode de gestion pour favoriser le développement local, autant nous demeurerons sans complaisance aucune à l'endroit de mauvais gestionnaires.

Douzième bataille « Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo, sans bonne gouvernance ».

Que dirait-on ? A-t-on gardé le meilleur pour la fin ? Sans doute. Mais ce qui comptait pour nous, c'était d'interpeller les consciences à la fin. Car nous savons à quel point cette problématique vous tient à cœur. Souvenez-vous ! Honorable Président ! C'est ici devant votre Chambre qu'a été évoquée la nécessité d'inscrire la gouvernance comme premier pilier du Plan national de développement (PND) 2018-2022.

La bonne gouvernance ! cette valeur qui réunit, à elle seule, désormais, toutes les vertus. Et c'est à son aune que sont jugés le sérieux et la crédibilité de nos États.

Mon Gouvernement en est conscient et est déterminé à prendre toutes ses responsabilités pour que notre pays ne soit pas mis au ban des États modernes.

La voix a été balisée lors du séminaire gouvernemental : oui ! plusieurs balises sont placées le long de la marche à poursuivre :

- Elles se nomment orthodoxie financière qui conditionne le réalisme et la maîtrise de notre budget ;
- elles se nomment transparence qui rassure les citoyens et facilite le contrôle démocratique sur les agents chargés d'exercer l'autorité de l'État ;

- elles se nomment responsabilité qui commande que chacun prenne conscience de ses actes de gestion ;
- elles se nomment redevabilité qui demande de rendre compte périodiquement devant votre chambre, devant la chambre voisine et devant le peuple ;
- elles se nomment gestion axée sur les résultats acté comme nouveau mode de gestion de l'administration publique;
- elles se nomment capacité de répondre aux besoins de la population ;
- elles se nomment amélioration du climat des affaires

Toutes ces exigences seront les principaux marqueurs de l'action de mon gouvernement. Car la nouvelle gouvernance est au cœur du développement durable et de la réduction de la pauvreté.

Comme je vous l'ai dit d'entrée de jeu, le suivi et l'évaluation nous accompagneront tout au long de notre action. Une cellule d'analyses des indicateurs de développement sera mise en place, pour renseigner régulièrement sur les performances de notre gouvernance.

Devant vous, et devant le peuple, j'en prends solennellement l'engagement pour que l'on arrive à renouer de façon durable avec la croissance positive, à rétablir les équilibres macro-économiques, à ramener la dette à un niveau soutenable.

**Honorable Président,
Honorables députés**

Vous venez de suivre les grandes lignes du programme d'action du gouvernement que j'ai l'insigne honneur de conduire. J'ai voulu, dans cette déclaration, traiter des grands problèmes qui s'imposent dans l'immédiat. Il en est beaucoup d'autres, bien entendu auxquels mon Gouvernement aura à faire face. Nous ne pouvions les aborder tous au cours de cet exercice.

Je viens ici devant vous d'énumérer des défis qui appellent des réformes en profondeur et que nous devons tous engager et relever. Vous aurez l'occasion de contrôler son action selon les moyens et modalités prévus par la Constitution.

Devant vous, représentants du peuple, je demande à chaque citoyen de faire l'effort d'accepter quelques sacrifices pendant un moment, le temps, pour notre

pays, de retrouver sa puissance économique altérée provisoirement par la crise que nous traversons.

Je demande à chacune et à chacun de se remettre résolument au travail. Car l'époque que nous vivons et les épreuves que nous traversons ne permettent ni paresse, ni absentéisme.

Je rappelle à ceux d'entre nous qui avons le privilège de travailler que les horaires de travail dans l'administration publique comme dans le privé doivent être strictement respectés.

Je rappelle à tous et à chacun que l'oisiveté est une antivaleur et qu'il n'y a pas non plus de sots métiers ;

Je rappelle également et nombre d'agents pourront se reconnaître que se promener à longueurs de journée et errer de bureau en bureau sans accomplir le moindre travail s'apparente à du vagabondage.

Je fais également comprendre à certains citoyens que l'engagement associatif, politique ou militant est une passion et non une fonction.

En clair, je réitère ici, ma détermination à réaffirmer, partout, l'autorité de l'État, à faire revivre, les Conseils de disciplines et à veiller à l'application de la sanction.

Nous partagerons toutes ces réflexions avec notre peuple, à travers une communication de proximité régulière et qui sera désormais, moins institutionnelle et plus populaire. Une communication qui devra s'appuyer sur un mécanisme d'échanges permanents, et impliquera dans l'intervalle des séminaires trimestriels du gouvernement, les élus locaux, les chefs religieux, les chefs de quartiers et de villages.

Au total, la tâche qui attend le nouveau Gouvernement, est immense et rude. J'ai besoin de votre indispensable concours.

Je sollicite donc votre attention bienveillante ce jour, puisque, conformément aux dispositions de notre Constitution, cette allocution ne peut faire l'objet d'aucun débat ; le Gouvernement sera amené, dans le cadre de son action quotidienne, à solliciter l'adhésion de la représentation nationale.

Seulement, au point où nous sommes parvenus, marchons d'un même pas, pour qu'ensemble, unis et solidaires, nous poursuivions la marche vers le développement de notre pays.

Je vous remercie de
votre aimable attention.